

CENTRE HOSPITALIER DE MAYOTTE
DIRECTION GENERALE
Arrivée le : 21/06/19
N°

Mme BARBEZIEUX Catherine
Directrice Générale
Centre Hospitalier de Mayotte
97600 MAMOUDZOU

Objet : Préavis de grève

A Mamoudzou, le 20 juin 2019.

Madame,

La situation du CHM se dégrade de jour en jour. Ces dégradations concernent à la fois :

- Le surcharge de travail
- Le fonctionnement
- Les infrastructures
- La gestion des ressources humaines

Tous ces dysfonctionnements influent négativement à la sécurité et aux conditions du travail des agents, pire à la dégradation de la prise en charge des patients, de la continuité et de la qualité des soins.

Malgré les différentes interpellations et le rappel des problèmes dans les instances, la situation ne s'est guère améliorée. **Une grève illimitée est prévue à compter du 09 juillet 2019.**

Voici les points qui justifient ce préavis de grève :

1. **FAIRE UN ETAT DES LIEUX DE TOUS LES SERVICES en commençant par :**
 - Service informatique, Pharmacie, Bureau des entrées, DARMT, Laboratoire, Maternité...
2. **RESSOURCES HUMAINS :**
 - Recrutement et gestion des compétences, formation continue, Médecine de travail
3. **RESTAURATIONS DES AGENTS :**
 - Equité dans les modalités d'attribution entre agents
 - Accès à la restauration sur tous les sites
4. **CGOS :**
 - Avoir la gestion complète
 - Droits d'accès et instruction des agents
5. **PRIME DE SURCHARGE DE TRAVAIL**



Centre Hospitalier de Mayotte

CGTMA Santé
Le Secrétaire général

Centre Hospitalier de Mayotte
CFE - CGC Santé

L'intersyndical,

Copies : ARS